



**SERVICE ENFANCE JEUNESSE de**  
**CUNAC**

**Projet Éducatif**  
**2021/2023**

## AVANT PROPOS

Dans le cadre de la continuité de la réforme des rythmes scolaires mis en place par l'État et du fait de laisser les collectivités mettre en place l'organisation scolaire au sein de leur territoire, la semaine scolaire sur la commune de CUNAC est organisée sur 4 jours.

A CUNAC, la prise de conscience de l'importance de l'éducation n'est pas nouvelle. Pour l'ensemble des acteurs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes. Depuis de nombreuses années, la ville de CUNAC est engagée dans l'action éducative en partenariat avec l'État (Éducation Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), la Caisse d'Allocations Familiales, les parents et leurs représentants élus et les associations.

Les accueils collectifs de mineurs sont des lieux et des temps de loisirs éducatifs. Ils favorisent la créativité, la prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité et l'autonomie de l'enfant dans un contexte ludique. Ils permettent l'expérimentation, l'apprentissage de la vie en collectivité et de la solidarité, favorisant les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe.

De plus ils contribuent au développement physique, psychique, affectif et social de l'enfant. L'enfant a besoin de trouver dans son environnement des espaces pour évoluer. Il a besoin d'espaces à découvrir, d'espaces à s'approprier et d'espaces à modifier.

Le jeu y tient une place importante, en tant notamment qu'outil pédagogique. En effet, le jeu permet à l'enfant l'accession à de nouveaux savoirs, savoirs être, savoirs faire, savoirs devenir, à de nouvelles compétences, à une meilleure connaissance de soi et des autres, permet d'accroître son développement socio moteur et psychomoteur et favorise son épanouissement.

L'accueil collectif de mineurs organisé par la ville de Cunac répond à 3 fonctions fondamentales :

- répondre aux besoins de garde des parents, en particulier lorsqu'ils travaillent, en proposant un accueil périscolaire complémentaire de l'école, et un accueil extrascolaire pendant les vacances scolaires. Son fonctionnement doit permettre d'assurer tous les éléments de sécurité matérielle et affective des enfants qui lui sont confiés.
- proposer un service d'accueil et d'activités pour les enfants adaptés à leur âge, leur compétences dans un cadre chaleureux et convivial qui laisse le temps aux enfants de jouer librement, de s'exprimer, de participer aux activités à leur rythme, en fonction de leurs envies.
- participer avec les différents acteurs éducatifs au développement global de l'enfant en favorisant la cohérence pédagogique et l'accès à la citoyenneté.

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis par le personnel du service enfance-jeunesse dans les locaux situés place de la Grèze à Cunac.

# **I / LES OBJECTIFS :**

## **A) Premier objectif général :**

- Prendre en compte la cohérence pédagogique et éducative entre les différents temps de vie de l'enfant pour conforter sa sécurité affective et le développement de ses compétences et de ses potentialités.

### **Ses objectifs opérationnels :**

*Favoriser les échanges entre les différents professionnels qui encadrent les enfants*

- Proposer des temps d'échanges entre les différents intervenants éducatifs
- Favoriser la communication et la bonne entente entre les membres de l'équipe d'animation
- Proposer un outil de liaison entre les différentes équipes éducatives
- Établir des règles communes (école/accueil de loisirs)
- Participer à des réunions éducatives si besoin

*Prendre en considération les rythmes des enfants en fonction de leur âge*

- Organiser les différents temps de la journée
- Proposer des activités adaptées en fonction de l'âge des enfants

*Proposer des lieux d'accueil sécurisés et adaptés aux besoins de tous*

- Adapter et aménager les locaux pour permettre la sécurité des enfants
- Veiller lors de chaque temps à garantir la sécurité affective et physique des enfants

*Renforcer les compétences des enfants dans différents domaines*

- Proposer des activités sportives et/ou culturelles variées aux enfants. Elles seront définies avec l'équipe d'animation par période
- Laisser choisir l'enfant
- Organiser des temps d'échanges avec l'équipe d'animation pour renforcer l'apprentissage des enfants
- Donner la possibilité aux enfants de réinvestir leurs compétences

## **B) Deuxième objectif général :**

- Garantir un accueil égalitaire, de qualité, qui respecte les besoins, les rythmes et le développement propre à chaque enfant et son épanouissement (des professionnels au service de l'enfant).

## **Ses objectifs opérationnels :**

### *Disposer de locaux accessibles à tous*

- Appliquer une politique tarifaire qui tient compte du quotient familial (CAF/MSA)
- Aménager des espaces conviviaux, agréables, confortables
- Rendre les lieux d'accueil accessible à tous
- Favoriser et personnaliser l'accueil des enfants porteurs de handicap

### *Favoriser le respect et la collaboration*

- Favoriser la mise en place de temps de parole pour tous les enfants
- Encourager les enfants à échanger et à collaborer autour d'un projet, lors de jeux
- Apporter des ressources aux enfants pour favoriser le respect des autres

### *Respecter les caractéristiques psychologiques/physiologiques de l'enfant*

- Permettre à l'enfant de choisir son activité
- Apporter des ressources aux animateurs pour leur permettre de pouvoir repérer, respecter et s'adapter aux caractéristiques des enfants, en lien avec leurs compétences, capacités morphologiques, biologiques et psychomotrices
- Mettre à disposition des animateurs des outils et du matériel pédagogique adaptés aux enfants et en nombre suffisant
- Proposer des activités, ateliers, en adéquation avec les besoins et compétences des différents enfants

### *Disposer d'un encadrement compétent et permanent*

- Pour respecter le taux d'encadrement fixé par la réglementation (DDCSPP), recruter un nombre suffisant d'agents municipaux titulaires ou contractuels
- Composer une équipe d'animation diplômée, permanente, motivée et complémentaire
- Mettre à disposition de l'équipe d'animation du matériel et de la documentation
- Proposer des temps de formation pour l'équipe d'animation

## **C) Troisième objectif général :**

- Favoriser la pluridisciplinarité pour permettre aux enfants de choisir leur activité et/ou de découvrir de nouvelles disciplines qui leur apportent du plaisir et qui leur donnent envie d'agir avec les autres.

## **Ses objectifs opérationnels :**

### *Programmer des activités diverses et variées*

- Aménager les espaces en fonction des thèmes des activités
- Recruter des animateurs polyvalents et complémentaires afin de proposer des activités diverses
- Proposer des activités nouvelles régulièrement

### *Garantir l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives pour tous les enfants*

- Adapter les activités pour permettre la participation de tous les enfants
- Proposer des activités, des événements, permettant de développer les compétences physiques, artistiques et intellectuelles des enfants
- Mettre en place des outils favorisant la motivation des enfants à participer à des sorties culturelles ou sportives

### *Renforcer le développement de l'autonomie de l'enfant*

- Favoriser les projets d'enfants
- Varier les activités collectives et semi collectives ainsi que des activités libres, suggérées ou dirigées
- Permettre aux enfants de participer à l'organisation collective de l'accueil

### *Consolider les connaissances et les compétences des enfants*

- Permettre aux enfants de révéler ou de valoriser leur potentiel, de réinvestir leurs savoirs-faire
- Mettre en place des projets spécifiques pour un développement individuel (estime de soi, socialisation, handicap moteur ...)
- Apporter aux enfants des connaissances sur la santé, l'alimentation, l'hygiène, la sécurité routière, les gestes de premiers secours, le handicap, les droits de l'enfant ...

## **D) Quatrième objectif général :**

- Renforcer l'éducation à la citoyenneté (compétences sociales et civiques) : « le vivre ensemble ».

### **Ses objectifs opérationnels :**

#### *Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté*

- Promouvoir au quotidien « le vivre ensemble »
- Conforter l'apprentissage de la citoyenneté en partageant les valeurs (droit et devoir humain) et construire des repères communs compris et acceptés de tous
- Permettre aux enfants de vivre les principes et valeurs suivantes : le respect des autres et de soi, acceptation de la différence, respect de l'égalité, des règles de vie, de la solidarité
- Favoriser le développement personnel de l'enfant et sa capacité à s'exprimer
- Apporter de la ressource aux animateurs sur les thématiques des droits de l'enfant, de la laïcité, de la démocratie, notamment

#### *Inculquer les comportements responsables*

- Encourager l'enfant à participer à la préparation et au rangement de l'activité, du matériel
- Prévenir et gérer les phénomènes de violence en général (prévention, gestion des conflits, médiation)
- Sensibiliser les enfants au développement durable

Ouvrir sur l'extérieur

- Encourager et valoriser toutes les situations de découverte du monde, de rencontre et d'échange avec les autres
- Mettre en place des activités qui favorisent et développent les acquisitions et les attitudes de curiosité, d'ouverture d'esprit
- Proposer des temps d'échanges, de rencontres avec des enfants d'autres accueil de loisirs

## **E) Cinquième objectif général :**

- Agir et interagir avec les parents pour établir une relation de confiance et leur donner l'assurance que leur enfant est pris en charge dans de bonnes conditions.

### **Ses objectifs opérationnels :**

#### *Adapter les lieux d'accueil pour favoriser la rencontre*

- Être accueillant, souriant, rassurant, à l'écoute lors des temps d'accueil
- Élaborer un guide d'accueil afin que les parents soient informés des modalités d'accueil
- Former les agents d'accueil et de direction/animation à l'accueil physique et téléphonique du public (présentation, identification, disponibilité, connaissance de son environnement et du fonctionnement, accompagnement dans les démarches, orientation des personnes, écoute, expression, posture ...)

#### *Connaître les besoins des parents*

- Mettre en place des outils, des temps de rencontres identifiés permettant de connaître les besoins des parents
- Mettre en avant le dialogue (parents/professionnels) sur des temps formalisés ou informels (moments conviviaux, expositions, réunions ...)

#### *Informier et communiquer sur la démarche et les actions éducatives*

- Mettre à disposition des parents le projet éducatif, le projet pédagogique, le règlement intérieur, les programmes
- Utiliser les outils de communication externe (internet, presse, flyers publicitaire, affichage à l'entrée de la structure, « infos parents », ...)
- Maintenir les outils de communication à jour